



Bulletin d'adhésion

L'association **Féline de Cergy-Pontoise** a été créée en vue de protéger les chats errants de Pontoise et de l'agglomération de Cergy-Pontoise, victimes de surpopulation et souvent martyrisés. Les chats adultes les plus sociables, les chats juniors et les chatons sont mis à l'adoption après avoir été soignés, identifiés, testés Fiv/Felv ainsi que stérilisés et vaccinés (suivant leur âge). Les adoptants des chatons s'engagent à les faire stériliser à l'âge de 6 mois.

Vous pouvez soutenir notre action en adhérant à l'association.

Cotisation annuelle (valable un an à partir de la date de votre adhésion) :

Membre sympathisant :	10 €
Membre actif :	30 €
Membre bienfaiteur :	50 €
Don libre :	... €

L'association étant **reconnue d'intérêt général**, vous pourrez bénéficier d'une **déduction fiscale de 66%** du montant de votre don ou de votre adhésion et ce, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi, par exemple, un don de 20 € ne vous coûte en réalité que 6,80 €. Vous recevrez, suite à votre adhésion ou votre don, un reçu fiscal.

L'utilité de vos dons en pratique :

24 € permettent de nourrir un chat pendant 2 mois,

65 € permettent la prise en charge et les soins d'un chat qui a été maltraité,

80 € permettent de stériliser une femelle.

Demande d'adhésion

(prière d'inscrire le nom et l'adresse en majuscules).

Bulletin à envoyer à l'**AFELP** - Maison des Associations - 7, place du Petit Martroy - 95300 Pontoise

Je soussigné(e)

Adresse complète :

.

Mail : Tél. :

désire adhérer à l'**Association Féline de Cergy-Pontoise** en tant que membre sympathisant, actif, bienfaiteur (rayer la mention inutile)

et vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un chèque bancaire ou postal de €, libellé au nom de l'AFELP.

Fait à le 20.

Signature